

## Pages de journal

G rard Parizeau

Volume 39, Number 4, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103733ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103733ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montr al

### ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Parizeau, G. (1972). Pages de journal. *Assurances*, 39(4), 294–318.  
<https://doi.org/10.7202/1103733ar>

# Pages de journal

par

GÉRARD PARIZEAU

## 2 juin, Riel (suite)

294

Le deux octobre 1968 à Régina, on a également voulu rappeler le souvenir du « pendu » de 1885, en lui élevant un monument dans la province même où on l'avait traité en rebelle coupable de haute trahison...

Ce jour-là, le premier ministre Trudeau s'est exprimé ainsi : « Il n'est que trop facile, si les désordres se produisent, de les écraser au nom de l'ordre public. Nous ne devons jamais oublier qu'au bout du compte, une démocratie est jugée d'après la façon dont la majorité traite la minorité. La bataille de Louis Riel n'est pas encore gagnée. »

Comme la vie peut être dure et inconséquente ! Il est vrai que le temps arrange bien des choses. Mais celui qui cherche une certaine logique dans l'histoire ne peut s'empêcher de voir, en esprit, ce pauvre Riel se balançant corde au cou sous le gibet et, longtemps plus tard, célébré par les héritiers spirituels de ceux qui l'ont traîné dans la boue, puis pendu. Métis, il avait fait ses études au séminaire parce qu'un curé — ah ! ces curés — l'avait distingué et avait voulu que, quoique pauvre, il fût instruit, tout comme Ignace Bourget longtemps plus tôt. La différence, c'est que l'un fut évêque et mourut dans son lit, au milieu des éloges de presque tous après une vie combative ; l'autre expira la corde au cou comme un criminel. Il est heureux qu'on l'ait réhabilité, à l'occasion d'un grand anniversaire, là où justement il avait été considéré comme un affreux rebelle. Il est bon que la justice humaine puisse corriger ses erreurs, même avec un siècle de retard. Dire que pour cela, il a suffi de quelques livres, d'une pièce et d'un opéra qui, en rappelant les faits, ont permis de raisonner plus équitablement un siècle plus tard.



Ce matin, séance inaugurale de la Société d'Histoire du Canada. Le sujet : « les Jésuites et la traite des pelleteries en Nouvelle-France. » La salle était remplie parce qu'on ne discute jamais de l'œuvre des Bons Pères sans soulever la plus grande curiosité et une certaine joie qu'on les critique. C'est un peu comme au guignol, où tout le monde est ravi quand l'agent est battu ou molesté à son tour.

Le premier travail établissait que les Jésuites s'étaient livrés au commerce des pelleteries, malgré la défense qui leur en avait été faite. Comment vouliez-vous qu'il en fût autrement, a dit Jacques Rousseau, qui présidait la réunion ? Ils avaient des frais énormes pour leurs missions, peu d'argent et, de plus, il ne faut pas oublier qu'à l'époque la peau de castor était la monnaie d'échange. On doit se rappeler aussi que l'importance de leur commerce était infime à côté de ce qu'était la traite faite individuellement.

Quel charmant et curieux esprit que Jacques Rousseau !<sup>1</sup> Bouillonnant d'idées, cultivé, très renseigné, il discutait souvent avec passion. Il a tenu à mettre la main à la pâte, ce jour-là. Personne ne peut mieux que lui comprendre ces Jésuites de la période héroïque qui parcouraient la Nouvelle-France à la recherche des âmes et des faits. Ils accumulaient ainsi les difficultés, a-t-il dit. Quels extraordinaires foi et dévouement, il a fallu à ces hommes qui quittaient tout pour cette sauvagerie au climat terrible ! Ils venaient à la quête des âmes, mais aussi pour apprendre, pour savoir, pour chercher les explications à des problèmes de géographie et de science appliquée que le milieu leur posait. Comme Champlain et Cartier, ils ont cherché la voie de l'Orient, la mer libre. Le père Albanel et plusieurs autres avaient cru la trouver dans cette mer du Nord où étaient déjà les *gentlemen adventurers of Hudson Bay*. Ce sont leurs faiblesses, leur ardeur, leur désir de connaître, leur extraordinaire résistance aux épreuves, que le père Adrien Pouliot nous a présentés ensuite, fort bien d'ailleurs. Il a eu un mot charmant à un moment donné. « M. \*\*\* nous a apporté des faits, a-t-il dit. Même s'ils ne sont pas flatteurs pour nous, il faut l'en remercier, car il va nous forcer à travailler davantage. » J'aime cette simplicité de l'intellectuel pour qui l'objection n'est qu'une occasion nouvelle d'approfondir le sujet.



J'ai aimé aussi ce geste du président de la Société Royale du Canada qui a suspendu la réunion inaugurale à l'Université du Manitoba, pour nous faire admirer un des plus beaux arcs-en-ciel qu'il m'ait été donné de voir.

Venu d'Angleterre, il y a bien des années, il s'est installé à Vancouver. Il s'y est marié après avoir fait la connaissance d'une jeune

---

<sup>1</sup> 5 août. Je viens d'apprendre sa mort récente. Son ami Robert Gary venait d'en avoir la nouvelle. Il était atterré. Moi-même j'en suis désolé, car je l'aimais bien.

Viennoise, microbiologiste comme lui, qui avait consenti à ingurgiter un remède nouveau pour en constater les effets. Tous deux durent être hospitalisés, et c'est là, je pense, qu'ils se sentirent attirés l'un vers l'autre. Comme quoi, si la science permet de trouver des remèdes nouveaux, elle a parfois de bien curieuses et indirectes conséquences.

Il y a chez lui beaucoup de bibelots et d'objets d'art qu'il a trouvés chez les antiquaires de la Basse Ville. C'était l'époque où pour subvenir à leurs besoins, les réfugiés d'Europe vendaient les choses qu'ils avaient pu sortir de leur pays en le quittant.

296



Un de mes amis s'est fait opérer récemment. On lui a enlevé la vésicule biliaire et l'appendice, en un tournemain, tout en ne lui laissant qu'une bien petite cicatrice. Il s'est remis rapidement. Si je mentionne le fait ici, c'est simplement pour rappeler les progrès que fait constamment la chirurgie dans ses méthodes opératoires. Il y a dix ans, quand j'ai subi la même intervention, mon père était bien étonné qu'on fît si rapidement se lever l'opéré. « Ne l'expose-t-on pas à des complications, m'avait-il dit, à des hernies par exemple » ? Je dois admettre que l'effort qu'on demande au patient lui paraît beaucoup trop dur pour ses forces réduites. Mais l'effet est bon parce qu'il empêche les adhérences et l'affaiblissement qu'on constatait autrefois quand on gardait l'opéré longtemps au lit. C'est en partie la dernière guerre qui a fait avancer la technique opératoire, comme elle a donné un extraordinaire essor aux médicaments qui ont apporté au chirurgien les moyens de lutter contre l'infection. Dans *Civilisation*, Georges Duhamel raconte la désolation des médecins, durant celle de 1914, devant ces pauvres bougres dont on assistait à l'agonie sans pouvoir rien faire. Avec les antibiotiques que la guerre de 1939 a connus, on aurait pu en sauver un très grand nombre. En 1914, on était sans défense quand le patient n'avait pas la force de réagir devant la marche croissante du mal. Cela me rappelle l'impression d'impuissance qu'avait mon père devant la péritonite vers la même époque.

### 3 juin

Visite tout à l'heure de ce complexe nouveau qui fait partie du projet d'urbanisme à Winnipeg, dont j'ai parlé précédemment. J'ai vu la grande salle de concert « la plus belle d'Amérique, celle qui a la meilleure acoustique », me précise une grande fille maigrichonne et

souriante qui me la fait voir. Puis, le *Planétarium* (don des frères Bronfman) qui, avec le nouvel Hôtel de Ville, fait partie des projets du Centenaire de la Confédération : occasion nouvelle de faire prendre au gouvernement fédéral sa part de tous les travaux de superstructure. À Montréal, ce furent l'Expo et le réseau de routes dont nous attendrions encore la réalisation s'il n'avait fallu tout finir pour la grande Foire : source à la fois de gloire pour Ville-Marie, de cauchemars et de jeux d'équilibre pour le Maire — ce champion des causes difficiles — et pour son collaborateur immédiat, à qui est confié le soin de joindre les deux bouts : opération sans aucun charme, qui demande de la continuité, de la fermeté et d'éminentes qualités d'équilibriste. Mais voilà, il les a !



#### 4 juin, à Montréal

Lu *Trente ans rue St-François-Xavier et ailleurs* de Madame Francœur, que m'a prêté mon ami Maurice Forget. Celle-ci était, je pense, la mère de Louis Francœur, à qui la plaquette est dédiée. C'est un vivant récit de la maison L. J. Forget qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, jouait un rôle important sur la place de Montréal. Je la retrouverai plus tard dans une étude sur Louis-Adélarde Senécal. Longtemps, comme on sait, la maison a été logée rue St-François-Xavier dans un des immeubles de Saint-Sulpice, qui longent le Petit Séminaire et le jardin où les Sulpiciens trouvent encore la paix, protégés contre les bruits de la rue.

Par ses fonctions, l'auteur a été très près de M. L. J. Forget et de son neveu Rodolphe, qui exerçaient au début du siècle une si profonde influence à la Bourse de Montréal. L'un était intelligent, prudent, sage, peu imaginaire, ordonné. Il donnait à sa maison l'indispensable solidité dans un milieu où le risque ne peut être l'élément principal si l'on veut que l'entreprise ne s'écroule au moindre courant d'air, tel un fragile jeu de cartes. L'autre était imaginaire, audacieux, toujours prêt à se lancer dans l'aventure. Ils formèrent une équipe magnifique tant qu'ils ne se séparèrent pas.

Pour comprendre le milieu financier du début du siècle et la fièvre des fusions d'entreprises, il faut lire cette plaquette. L'auteur y décrit ce qu'était la vie d'un agent de change, à l'époque où bien peu de restrictions empêchaient la spéculation de s'emballer les jours de bonnes ou de mauvaises nouvelles.

On sent que l'auteur était très lié à ces deux hommes, avec qui elle travaillait quotidiennement dans la fièvre de la Bourse. Elle devait être bien attachante. En fermant le livre, on garde une impression de charme et de gentillesse qui se dégage du style comme de la pensée. Quelle désolation qu'il n'y ait pas plus de ces journaux intimes, laissés par des gens qui ont parlé de leur époque après l'avoir vécue.



298 Madame Francœur parle de A. B., parmi les agents de change inscrits à la Bourse de Montréal. Je me souviens très bien de lui, car il avait une maison d'été à Vaudreuil. Il s'y réfugiait périodiquement quand il avait perdu trop lourdement. Les grandes personnes disaient devant nous, à ce moment-là : « M. B. a dû être *lavé* une fois de plus. Il fait une dépression. » Puis, on le voyait reprendre le train tous les matins, comme les gens qui passaient l'été à Dorion ou aux Chenaux, près de Vaudreuil.

Il y a trois types d'agent de change. Ceux qui conseillent leurs clients en toute bonne foi et les laissent courir le risque; ceux qui jouent eux-mêmes, mais prudemment et, enfin, ceux qui, ayant le goût du risque, achètent sur faible marge (chose facile à l'époque). Tel le joueur de poker, ils seraient tentés de jouer quitte ou double à certains moments, si l'avenir de leur maison n'était en jeu. Ils ne cherchent pas à éviter le risque. Ils le recherchent d'instinct. Ils gagnent gros, mais perdent lourdement quand la cote dégringole, comme elle le faisait autrefois quand rien n'empêchait les manipulations, les opérations abusives, le coincement des imprudents, des maladroits dans des *corners* géants. B. était de ces derniers.

Dans le livre de Madame Francœur, on voit défiler, parmi les clients de la maison Forget, Lomer Guoin, Rodolphe Lemieux, les juges Mathieu et Gervais qui administraient les fonds de l'École de droit. Ils venaient consulter le chef de la maison, puis « ils achetaient toujours des actions de la Banque de Montréal ». Il y a Wilfrid Laurier qui plaçait toutes ses économies, disaient ses amis, « comme pour excuser le grand homme d'en avoir autant ». Il y a le sénateur David qui avait ses idées sur le prix du blé, mais qui achetait toujours trop tard, au plus haut.

C'est toute une génération qu'on voit défiler devant nous.



On y mentionne Louis de G. Beaubien qui, plus tard, fonda la maison L. G. Beaubien, avec quelques autres. Quel souvenir ce nom évoque en moi ! Vers 1928, je rédigeais pour elle l'*Économiste Canadien*. Chaque mois, j'écrivais des pages dans lesquelles Olivar Asselin sabrait pour les mettre à son goût. Pour moi, c'était à la fois une école excellente — car M. Asselin connaissait le métier et la langue — une source d'anxiété, car je lui apportais mes textes avec la certitude de les voir chambardés comme il faisait pour les siens et, enfin, un revenu complémentaire à un moment où mes dépenses familiales l'exigeaient. Je fus ainsi aux premières loges pour suivre la crise de 1929. Dès l'année précédente, périodiquement, nous étions revenus sur la nécessité d'être prudent, de garder des réserves, d'encaisser les profits réalisés, mais personne n'écoutait. Pour le numéro de septembre de l'*Économiste Canadien*, M. Beaubien me recommanda d'accuser le coup, mais de ne pas « chanter le coq ».

299

M. Beaubien était un financier prudent qui conseillait ses clients avec beaucoup de sagesse. Bien peu voulaient suivre ses avis cependant, tant la hausse constante des cours à la Bourse semblait le mettre en contradiction avec tout le monde. Soudain, ce fut la crise de septembre, brusque, brutale, terrible; puis celle de décembre qui entraîna tant de ruines. La maison Beaubien fut une des rares à sortir de la crise avec une réputation de solidité et de liquidité encore plus grande qu'auparavant. Mais tout autour, que de ruines, que de liquidations, que de gens devenus pauvres, endettés du jour au lendemain après s'être crus riches !

## 5 juin

On m'a demandé hier une photo de mon frère Marcel pour un livre consacré à la peinture au Canada français durant le dernier demi-siècle.<sup>1</sup> Une photo aussi peu officielle que possible, m'a-t-on dit. J'enverrai celle qu'a prise un photographe japonais vers 1943 ou 1944, je crois. Marcel dessine un plan dans son atelier de la rue Notre-Dame, qu'il occupait avec M. Gustave Monette et son fils Antoine, devenu par la suite architecte des ambassades du Canada en Europe.

Une recherche constante de la solution était bien dans la manière de Marcel. Chez mon père, je l'ai vu recommencer un détail sur sa

---

<sup>1</sup> Le livre a paru depuis sous le titre de *Peinture canadienne-française*, avec la collaboration de François Gagnon et d'André Jasmin. On y rappelle l'influence de mon frère Marcel, professeur à l'École du Meuble, comme celle de Borduas et de Gagnon.

planche à dessin, tant qu'il n'était pas satisfait. Quel dommage qu'il n'ait pas vécu plus longtemps ! Il aurait exercé sur l'évolution de l'architecture une influence très grande. Le soir de sa mort, il avait rendez-vous avec le ministre de qui relevait l'École des Beaux-Arts. Celui-ci voulait lui en offrir la direction conjointement avec Jean-Marie Gauvreau.

300 Je suis heureux qu'on songe à rappeler l'influence qu'il a exercée à l'École du Meuble. Très ami de Borduas et de Gagnon, il avait un grand ascendant sur ses élèves qu'il laissait travailler librement, en se contentant de les corriger, de les orienter. Après sa mort, nous avons pu constater comme il était aimé d'eux. Certains sont venus présenter leurs condoléances. Ils nous ont dit quel regret ils avaient. Avec lui, disaient-ils, disparaissait un maître qui les avait profondément marqués. Le Père Couturier lui a consacré une étude parue dans la Collection *Art Vivant*, avant d'aller mourir prématurément en France.

Marcel et moi, nous étions des amis. Très différents l'un de l'autre, nous nous entendions à merveille. Nous discutons âprement sur tout, mais tout était prétexte à nous revoir. Je l'appelais le *Monsieur de onze heures* parce que, souvent, il venait à la maison à cette heure que, couche tôt, je trouvais tardive. Que de discussions nous avons eues, que d'idées nous avons échangées, jusqu'au moment où soudainement il mourut d'une congestion cérébrale. Il me fallut un an pour me remettre de ce coup terrible auquel rien ne me préparait.



## 7 juin

La grève des postes n'est pas réglée. Elle ne fait que s'étendre au reste du Canada, en prenant diverses formes qui ne coûtent pas trop cher à des syndicats peu argentés en ce moment. Ainsi, ils parviennent à ennuyer le gouvernement et à garder la question constamment devant lui et devant le public. La grève tournante est à ce point de vue très efficace. Elle n'est pas brutale comme la cessation de travail dans toute une province, ou dans tout le pays, mais elle indique une fois de plus une tactique syndicale, réfléchie et efficace, à moins qu'elle ne se heurte à une résistance que l'on sent suffisamment forte parmi les gens. Chose curieuse, malgré sa majorité au Parlement, le gouvernement tergiverse, attend, nomme des conciliateurs, demande qu'on pense à l'intérêt du pays, revient en arrière, tout en résistant. Tout cela est d'une faiblesse assez étonnante si on met en regard l'attitude du gouvernement Nixon récemment, dans des circonstances semblables.



En admettant l'importance des postes dans l'économie du pays, les Américains ont remplacé les employés par l'armée à New-York. L'effet fut immédiat.

A Montréal, pendant des mois, on a laissé traîner les choses, à tel point qu'il fallait compter dix jours, un peu moins ou un peu plus, pour recevoir une lettre mise à la poste à Rivière-des-Prairies par exemple. D'autres ne sont jamais arrivées. On a laissé les camionneurs mécontents saccager, abimer, détruire toute espèce de choses. Il y a là une impéritie et un désordre qui me rappellent ce qui existait en Italie en 1922, quelque temps après l'arrivée au pouvoir de Mussolini et peu après la marche sur Rome. M. Edouard Montpetit, délégué du Canada à la Conférence de Gênes, avait obtenu une entrevue avec le Pape à Rome. De Gênes, il demanda la permission de se faire accompagner par sa femme et son secrétaire. La lettre n'arriva jamais à destination. Quel désordre et quelle saleté régnaient aussi dans les chemins de fer italiens à l'époque ! C'est à un quasi-immobilisme ou à la confusion qu'on arrive, je le crains, quand on laisse se perpétuer les pressions indues et les actes de violence. Les abus de pouvoir et le règne de la force s'installent petit à petit dans les relations du capital et du travail au Canada. Qu'on répugne à un régime d'autorité absolue, sans faille, je le comprends ! Qu'on n'enlève pas non plus au travail son droit absolu à la grève, qu'on gêne le moins possible son application, j'en suis ! Mais de grâce qu'on agisse avec l'autorité nécessaire et à temps dans les domaines essentiels de l'économie générale. Une attitude énergique est d'autant plus nécessaire que la faiblesse des pouvoirs publics fait rapidement tache d'huile.



Je suis allé à l'hôpital où était exposé un de mes vieux amis, mort d'un cancer. Comme tel autre, décédé quelques années plus tôt à l'hôpital, il était un spécialiste de cette horrible maladie. Quelle ironie du sort que de constater combien peu on peut faire, tant pour le dépistage que pour la cure de ce mal qui atteint surtout les vieilles gens. Comme on en amène un bien plus grand nombre à l'âge où cette maladie est le plus à craindre, on a un pourcentage qui va croissant. C'est ainsi que, dans ma famille, deux sur six en sont morts.

Quelle atroce maladie qui ne laisse aux maigres ou aux gras que les os et la peau ! On s'incline parce qu'il le faut, mais que tout cela

est pénible ! Ceux qui, dans les temps lointains, subissaient la peste ou la lèpre comme un fléau devaient avoir le même sentiment d'impuissance que nous devant ce chancre des tissus, qui gagne l'organisme lentement ou rapidement, suivant la forme du mal et la résistance du patient.

❧

**10 juin**

302

Des amis charmants nous ont invités au *Vaisseau d'Or*, ce restaurant imaginé par un maire qui est à la fois un homme d'action et un homme de goût. Le *Vaisseau d'Or*, c'est le titre d'un poème de Nelligan, poète délicat, mort fou à Saint-Jean-de-Dieu à une époque où on n'avait pas encore les remèdes dont on dispose maintenant. Quelle pitié qu'un pareil cerveau n'ait pu être sauvé ! Ce soir, nous écoutons des vers de lui, dits par un comédien excellent. J'ai retenu deux d'entre eux : « Pour que je puisse oublier la tristesse des jours » et « Je suis si gai que j'ai peur d'éclater en sanglots ». Je les ai notés rapidement sur un carton placé devant moi, à l'étonnement de ma voisine qui, après cela, m'a passé tous ceux qui nous entouraient. Indulgente, elle a voulu m'aider à noter quelques idées qui me venaient en écoutant le petit orchestre qui a succédé au lecteur. La musique a ce curieux effet sur mon cerveau qu'elle entraîne une activité fébrile, un bouillonnement soudain. Je l'ai noté ailleurs; souvent je mets un disque sur le phono pour me permettre d'écrire plus facilement les jours où les idées ne viennent pas ou quand les mots me semblent maladroits. La musique joue en moi le rôle d'excitant que certains écrivains cherchent dans l'alcool ou la drogue.

**15 juin**

Je n'écris presque rien en ce moment, car je suis pris par la *Revue* que je veux faire paraître avant que le personnel de l'imprimeur parte en vacances.

**19 juin**

Conversation hier avec une jeune femme qui vient de divorcer; « je vends tout ce que j'ai, m'a-t-elle dit, et je recommence à neuf avec des meubles nouveaux. Je veux changer d'atmosphère, de décor, briser tout avec mon passé ». Quelle pitié ! Car dans cette maison qu'elle a décorée elle-même, il y a des choses ravissantes. Ainsi, cette très belle console, ventrue et garnie d'appliques de cuivre et de bois précieux.

ces vases chinois bleus et bizarres, mais bien beaux, cet ameublement d'époque qu'elle a trouvé je ne sais où, au hasard des ventes aux enchères. Et ce magnifique bahut chinois, aux appliques et à la serrure de cuivre solide, qu'elle a acheté, je crois, chez Fraser ou chez Jacoby's, antiquaires de Montréal, où se retrouvent les souvenirs de la richesse et de la pauvreté des uns et des autres.

Quelle pitié que tout cela soit dispersé aux quatre vents parce qu'en divorçant les époux acceptent que vingt-cinq ans de vie en commun soient brisés et offerts à tout venant. J'ai ressenti, je l'avoue, un pincement au cœur quand, en m'accompagnant dans sa maison, la maîtresse de céans me fit part de ses projets.

303

Autrefois, on tenait le coup pour les enfants ou par crainte du qu'en dira-t-on. Aujourd'hui, on lâche tout et on recommence. En mettant de côté toute considération religieuse, que penser ? Est-ce mieux, est-ce moins bien ? Je n'en sais rien, mais je ne peux m'empêcher de ressentir une certaine tristesse.



Que dire aussi de cette grande fille qui se marie (très élégante, il est vrai) dans un pantalon de flanelle que recouvre une longue jaquette blanche et de ce curé qui bénit l'union sans l'accompagner d'une messe et de l'eucharistie qui, pour nous gens d'âge, est un des aspects du sacrement de mariage ? Mais en est-ce bien l'essence ? Le curé a raison sans doute de ne pas le penser. Et nous, en sommes-nous plus dignes qui croyons, mais pratiquons bien irrégulièrement ? Ne vaut-il pas mieux accepter tout cela carrément, sans hypocrisie, sans mystère ? Pouvez-vous répondre à cela, vous qui jugez ? Je n'en sais rien. Je ne peux que m'étonner et me dire tout bas, et pour moi seul : où allons-nous et jusqu'où irons-nous ? Que ceux qui sont tentés de dire comme moi lisent ce bien curieux livre que Jean Robiquet a consacré à la « Vie quotidienne au temps de Napoléon ». Ils y verront qu'après une période de licence sous le Directoire, on est venu petit à petit en France à retrouver les croyances et les mœurs d'avant la révolution. Plus tard, sous Louis-Philippe et sous la deuxième République, on a été repris par l'ultramontanisme le plus étroit et par le culte de tout ce que la Révolution avait voulu détruire. Que penser, encore une fois ? Simplement je crois que le pendule au Canada français va une fois de plus à l'extrême. Combien de temps lui faudra-t-il pour revenir en arrière ? Je ne sais, mais il reviendra sûrement.

**30 juin**

À bord d'un DC 9, vers New-York. Il y a des gens qui, paraît-il, aiment déménager. Moi, pas ! Être entouré de boîtes, de caisses, ne pas pouvoir lire dans mon lit parce qu'on m'a retiré ma lampe de chevet, confier mes choses à un déménageur qui les emballe — fort bien d'ailleurs — avant de les déballer, tout cela m'ahurit. J'ai l'impression de vivre dans un entrepôt.

**304**

Après trente ans, que de choses se sont accumulées qui reviennent à la surface ! Ainsi le texte de deux articles écrits par le Juge P. B. Mignault vers 1920, qu'irrespectueusement les jeunes avocats appelaient « Pas Beau Mignault ». Léon-Mercier Gouin m'avait demandé de les traduire un jour que son père, en voyage, ne m'avait laissé à peu près aucun travail. Il avait repris mon texte, qui en avait grand besoin. J'avais vingt-deux ans alors et un bagage juridique assez mince. J'étais secrétaire de son père, qui avait quitté Québec et n'était pas encore rendu à Ottawa. J'ai aussi travaillé sous sa direction à la traduction d'un livre de Skelton sur Wilfrid Laurier, si je me rappelle bien. Le livre ne parut pas en français pour d'excellentes raisons, sans doute.

Sir Lomer avait son bureau à ce moment-là dans l'immeuble du Montreal Trust, Place d'Armes. Il avait donné l'hospitalité à son fils Paul et à son ami Édouard Tellier. Nouvellement admis au Barreau, ceux-ci attendaient le chaland, sans trop d'impatience, en bricolant. Édouard Tellier devait être nommé juge par la suite. Quant à Paul, par un curieux retour des choses, il contribua à faire battre le successeur de son père, en collaboration avec Maurice Duplessis. En attendant, il écrivait des vers qui, plus tard, parurent sous le titre de *Médailles Anciennes*. Oh ! époque aimable que celle où un futur chef se prépare à la vie politique en s'emparant du luth et en chantant, en vers, ses amours et la vie !



En revenant de New-York, j'entrerai dans cet appartement nouveau où m'attend ma femme. Elle a eu tous les ennuis du déménagement, mais elle est ravie de vivre dans un cinq pièces, qui donne sur la ville, avec le fleuve à l'arrière-plan et dans ce quartier où s'est écoulée sa jeunesse.

J'y viens un peu à contrecœur, un peu désolé de laisser derrière moi le jardin et la maison, qui ont servi de cadre à trente années de

ma vie, les plus actives, celles où l'on élève ses enfants et où se préparent leur avenir et le sien. À ce moment-là, j'avais dix ans ou quinze ans de retard sur ce que réalise maintenant la jeune génération, mieux préparée, plus audacieuse et ayant en mains des instruments de travail que ma génération n'avait pas. Presque tous, nous commençons à zéro sans avoir l'audace de conception et les idées qui font d'une affaire moyenne une grande entreprise. Il y avait peut-être aussi ce caractère professionnel que j'ai voulu donner à mon travail. S'il est valable, il limite l'expansion d'une affaire.

Il est bon qu'une autre génération fasse avancer les choses plus rapidement, en profitant des circonstances. Pour cela, il faut que l'équipe nouvelle dépasse le cadre de la famille; ce qui n'était pas ma conception initiale. Il faut l'élargir, faire entrer des éléments nouveaux qui établissent un équilibre essentiel entre les hommes à idées et les autres qui les réalisent; les uns étant aussi importants que les autres. Cette évolution des esprits est bien curieuse. Autrefois, en transposant la vie familiale dans l'entreprise, on cherchait à garder l'affaire pour ses enfants. Si, dans le passé, la conception familiale a souvent réussi, elle est devenue sinon mauvaise, du moins dépassée. Il ne faut pas que les collaborateurs les plus intéressants se sentent limités dans leur avenir. Il faut que rapidement l'entreprise devienne la chose de tous, si l'on veut qu'elle se développe et résiste au temps.

### 10 juillet

Après avoir tourné près de trois mois autour du sujet de mon prochain travail pour la Société Royale, je crois l'avoir trouvé. En une centaine de pages, je présenterai trois aspects de l'évolution du milieu économique au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le Bas-Canada. D'abord, une biographie de Joseph Masson, qui a joué un rôle dans le commerce d'importation durant la première partie du siècle, puis une étude sur l'œuvre d'Étienne Parent. Devenu fonctionnaire à Kingston, à Québec, à Toronto ou à Montréal à la suite d'un parlement atteint de nomadisme. Après 1842, celui-ci a fait une série de conférences sur la nécessité d'orienter ses compatriotes vers les carrières des affaires. Il y a dans ses travaux des idées très avancées pour l'époque, comme les écoles gratuites, l'enseignement technique, la formation des maîtres, l'initiative individuelle, le goût du travail. On ne l'écoutait pas parce que la politique et le clergé ne voyaient d'autre vocation que l'agriculture pour les Canadiens français. Ce n'est que plus tard, sous Lomer Gouin en

particulier, que l'on comprit enfin. Dans l'intervalle, des individus ont travaillé isolément au niveau moyen et, d'autres, comme Louis-Adélarde Senécal, eurent beaucoup d'idées et, au départ, de bien petits moyens pour les réaliser. Ce sera le troisième volet du triptyque. À cette époque, tous ou à peu près tous venaient à la politique un jour ou l'autre. Ainsi, Senécal sera député, puis sénateur. Il a longtemps combattu dans le parti conservateur à côté de Chapleau, premier ministre de Québec, puis il est passé de la politique provinciale à la politique fédérale, Chapleau étant devenu ministre dans le cabinet Macdonald. Ce dernier fit nommer Senécal sénateur. Il mourut quelques mois plus tard, épuisé par une vie extraordinairement active et d'une constante instabilité.

À un moment donné, Senécal a sans doute agi avec Würtele, comme intermédiaire entre le groupe du Crédit Foncier de France, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais et Chapleau pour fonder le Crédit Foncier franco-canadien. Il y a quelque chose à explorer de ce côté. Les hommes politiques agissent par des intermédiaires généralement. Ne serait-ce pas pour cela que Senécal a été fait commandeur de la Légion d'honneur par le gouvernement français ? Pour cela et peut-être aussi à l'occasion du premier emprunt de la province de Québec réalisé en France à une époque où le Canada était considéré comme une chasse gardée de l'Angleterre. Je vais aller questionner le sénateur Vien sur la question. Il habite dans le même immeuble que moi, dans un appartement qui a vue sur le Mont-Royal et sur Westmount, la ville de la bourgeoisie financière, commerciale et industrielle de Montréal, où se retrouvent la Banque, l'Assurance et l'Alcool, ces trois mamelles des affaires et de la finance.

Je voudrais aussi réfléchir sur la situation particulière de Joseph Masson, devenu vice-président de la Banque de Montréal en 1834, à une époque où celle-ci voyait venir avec un peu d'anxiété le renouvellement de sa charte. Récalcitrante, la Chambre du Bas-Canada se faisait tirer l'oreille pour lui maintenir ses privilèges. A-t-on pensé que Masson pourrait être utile pour neutraliser les foudres de Papineau et de ses amis ? Si on l'a cru, l'erreur était grossière parce que Papineau et ses partisans étaient plus socialisants que capitalistes.<sup>1</sup> Comme on le voit,

<sup>1</sup> Pour s'en convaincre, il suffit de lire un discours prononcé par Louis-Joseph Papineau le 4 décembre 1834 devant les « libres et indépendants électeurs de Montréal ». Voir « Papineau, Textes choisis et présentés par Fernand Ouellet ». P. 64 et suivantes. Aux cahiers de l'Institut d'Histoire de l'Université Laval.

l'histoire se répète, même si elle prend des aspects différents suivant les générations.

Masson est devenu vice-président de la Banque en 1834. Il y est resté jusqu'en 1847 (année de sa mort). Cela indique que si on l'avait choisi pour un rôle momentané, son utilité dura. L'histoire de la Banque, écrite par Merrill Denison, indique qu'il ne fut pas un *yes man*, comme il en est trop dans ces grandes entreprises où faire nombre semble la chose la plus logique qui soit.

Mon ami L.D. me suggère de chercher du côté de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga, à propos du rôle de L. A. Senécal. Il semble que le Crédit Lyonnais, allié au Crédit Foncier, ait eu à faire avec la création des deux banques canadiennes-françaises. On voulait sans doute faciliter aux entreprises des francophones les crédits que la Banque de Montréal accordait parcimonieusement, à une époque où elle n'avait pas encore compris qu'il fallait évoluer. Dans un bien curieux discours, son Président a dit récemment à quel moment la grande dame de la rue Saint-Jacques consentit à s'humaniser. Il n'y a pas de cela un bien grand nombre d'années. La Banque de Sir Frederick Williams-Taylor était à ce point de vue bien caractéristique d'une époque et d'un milieu.

307

Peut-être une intervention personnelle de Senécal, pour le compte de Chapleau dans toutes les opérations avec la France à cette époque, explique-t-elle aussi la décoration de commandeur de la Légion d'honneur ? Lomer Gouin et le sénateur Dandurand le seront plus tard mais, par la suite, les décorés ne le seront guère qu'au rang de chevalier, tout au moins au niveau de l'enseignement universitaire. Ainsi, mon père, le Dr de Lotbinière Harwood, le Dr Albert Lesage et d'autres recevront la croix pour les services rendus à l'enseignement universitaire français au Canada, mais sans atteindre à un grade plus élevé.



En somme, ce sera une étude sur trois hommes et trois époques : triptyque qui vaut la peine d'être mis en place, je crois.

**14 juillet**

À bord du Viscount allant à Québec. La loi de l'assurance-maladie vient d'être lue en troisième lecture à l'Assemblée Nationale. Sous la poussée des syndicats, le gouvernement a cédé. Il ne permettra pas aux

médecins de se « désengager ». Quel mot affreux créé pour la circonstance, alors qu'il aurait été si facile de dire adhérent et non adhérent : un médecin adhérent étant celui qui accepte le barème et les conditions de l'assurance. Avec les nouvelles dispositions, il n'y aura plus que des adhérents au sens de l'assurance. Ceux qui se refusent d'en être, demanderont ce qu'ils désirent à leurs patients. Ainsi, une fois de plus, ce sera le contribuable qui paiera et doublement, puisqu'il versera la cotisation complète et règlera la note du médecin qu'il aura choisi. Assez curieusement, me dit mon voisin, les médecins mettent en doute la validité de la loi. C'est sans doute ce qui explique leur calme relatif. Ils cèderont dit X, avec un certain cynisme, quand ils verront la clientèle aller ailleurs.

Les médecins adhérents deviennent des fonctionnaires, presque intégralement, puisque leurs notes seront payées par l'État. Voilà une autre étape vers la socialisation de notre société par le truchement des assurances sociales. Qu'on ne nous dise pas que nous sommes dans une économie intégralement libre ! Chaque jour, le processus socialiste s'affirme. Bientôt, l'État aura mis la main sur à peu près tout, sauf sur les mécanismes de production. Pourvu qu'il s'arrête là, car il ne faut pas se le cacher, c'est le secteur libre qui lui fournira les moyens de se livrer à sa politique sociale.



Quelle tragédie ! Un dominicain d'un âge certain décide de quitter son ordre pour se marier avec une religieuse. Il le fait, part en voyage avec sa femme et l'avion, dans lequel ils se trouvent, prend feu à l'atterrissage, près de Toronto. Tous les passagers sont brûlés vifs. Certaines âmes timorées y verront un châtement du Ciel. Il y a là une simple coïncidence, mais combien pénible. Le Provincial de l'Ordre a tenu à marquer l'événement par un sermon, où il a fait l'éloge de son ex-collègue. On le sent atteint dans son amitié, mais, aussi, profondément ému par cette disparition aussi soudaine, aussi tragique, d'un homme dont la carrière de psychologue aurait pu se prolonger différemment, mais de façon non moins utile.

Comme cette lutte du devoir envers l'Ordre et le désir d'en sortir doit être dure ! Quel effort il doit falloir faire contre ses habitudes, sa manière antérieure de vivre, de penser, ses amitiés, avant d'en venir à la décision de tout changer pour recommencer une autre vie ! Quand cela se produit à cinquante ans, quel bouleversement l'orientation nou-



velle ne doit-elle pas apporter ! Je pense que l'effort doit être encore plus grand quand il se double d'un problème religieux. C'est « une existence dont la signification définitive nous échappe, » a dit le Provincial. On le sentait profondément troublé. Pour arriver à la sérénité d'un Père Régis, dont j'ai déjà parlé, faut-il être vraiment engagé sur l'autre versant de la vie ?

## 24 juillet

On a rappelé récemment le mot de De Gaulle, prononcé du haut du balcon de l'Hôtel de Ville à Montréal. Parti le matin de Québec, très tôt, il avait fait de nombreux discours tout le long du trajet. Un autre, à sa place, aurait été épuisé. Lui n'a pas hésité à haranguer la foule venue le rencontrer à Montréal : des milliers de gens qui se pressaient rue Notre-Dame et tout autour. C'est à ce moment-là qu'au grand étonnement de tous, il a dit en terminant : *Vive le Québec libre !* Il est responsable en partie de nos ennuis avec les séparatistes, a dit le premier ministre du Canada récemment. Il est évident qu'il a donné un regain au mouvement indépendantiste, en l'appuyant ainsi, à la stupéfaction des milieux officiels qui ne lui ont pas mâché les mots par la suite. Superbement, lui est reparti pour la France avec une attitude et des mots qui n'ont pas simplifié les relations avec notre ambassadeur à Paris, par la suite.

309

Moi-même, j'ai été un peu suffoqué d'entendre notre hôte parler ainsi. Mais je ne pense pas qu'on ait raison d'attribuer tant d'importance à son *slogan*. Comme les élections du 29 avril l'ont démontré, il y avait dans la population un sentiment profond qui s'est exprimé par un vote significatif. Quelle que soit son opinion, il faut admettre qu'il y a dans le séparatisme un ferment d'idées contre lequel on ne peut s'élever simplement en rejetant la faute sur un tiers.



De Gaulle a dit à un autre moment, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à sa manière ordinaire : « L'avenir dure longtemps. ». J. a utilisé le mot un jour qu'il parlait devant les membres de la Chambre de Commerce. On l'avait invité, en lui demandant de parler de son rapport sur les institutions financières. On lui avait recommandé d'éviter toute allusion politique. Il fit comme on l'en avait prié, en s'en tenant strictement à des questions économiques. Il terminait quand il dit, après une pose légère : « Comme le disait

si bien le Général De Gaulle... l'avenir dure longtemps ». Les officiels poussèrent un soupir de soulagement. Ils avaient craint que leur confédéré, séparatiste notoire, aurait dit : « Vive le Québec libre ». J. avait voulu les taquiner. Il avait bien réussi dans cette salle où jamais on n'avait vu tant de monde.



**26 juillet**

310

Les syndicats se sont battus longtemps pour obtenir le droit de grève. Quand ils l'ont eu, ils l'ont utilisé le plus souvent possible et, il faut le dire, avec un succès certain. Puis, ils ont cherché des formules diverses pouvant être utilisées en rotation : la grève coûtant cher aussi bien au patron qu'à l'ouvrier et au syndicat lui-même. Trop souvent, en effet, c'est après des années que les grévistes parviennent à rattraper la perte subie individuellement. Financièrement les syndicats sont devenus des organismes puissants, mais dont les réserves fondent quand on les met à contribution trop fréquemment. Or, il est aussi important de déclarer la grève que de tenir le temps voulu. Il y a bien un fonds, mais il ne résiste pas longtemps quand on y puise trop souvent et pour une durée trop longue. Aussi, a-t-on établi une tactique qui supplée aux difficultés du moment. On a imaginé la grève localisée, celle qui immobilise un secteur vital dans une région, dans une entreprise ou dans un groupe, mais un secteur qui comprend un petit nombre d'ouvriers. Il y a aussi la grève perlée qui entraîne un ralentissement de la production et qui coûte peu au syndicat. On fait aussi la grève du zèle. On entend par là l'exécution du travail au ralenti sans que le patron puisse faire grand'chose puisque l'ouvrage se fait mais plus lentement.

Il y a la grève sur le tas, celle qui immobilise tout puisque, en restant sur place, l'ouvrier se refuse à accomplir sa besogne. Il y a aussi la grève sauvage, c'est-à-dire celle qui se déclare ou dure malgré les autorités du syndicat, malgré la loi. C'est la foule déchaînée qu'on a gonflée à bloc et qui ne veut rien entendre. Les Postes connaissent en ce moment les grèves tournantes, disent les uns, rotatives disent les autres. En cessant le travail dans une ville ou plusieurs, pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, on n'immobilise pas complètement le réseau postal ; on l'arrête dans un secteur particulier. On passe ainsi de Montréal à Québec et au reste de la province, puis à Toronto et à Ottawa, puis dans les villes de la Plaine, et enfin en Colombie Britannique. On n'arrête pas tout le service, on en ralentit ou on en supprime le fonctionnement partiellement. On agace, on rend les négoc-

ciateurs nerveux et on obtient à faible coût de remettre constamment en question les données du problème. On va ainsi tant qu'on n'a pas l'impression que le public va protester ou éclater en imprécations. Au fond, on surveille la ficelle en se disant : jusqu'où puis-je aller avant qu'elle ne se brise.

Il y a enfin la grève générale. On y a recours rarement parce qu'elle est très grave pour l'économie du pays, parce qu'elle coûte très cher aux syndicats et aussi parce qu'elle est dangereuse à cause des réactions inattendues du public. C'est une menace qui impressionne fortement syndicats, patrons et gouvernements parce qu'elle peut être l'occasion de troubles sérieux, de pertes très lourdes des deux côtés, peut-être de révolution.

311

Les tactiques syndicales demandent des spécialistes de la grève : syndicalistes entraînés dans les méthodes de contrôle des foules, économistes, sociologues, avocats spécialisés, agitateurs, forts à bras, fomentateurs de troubles au besoin. (Ainsi ces urnes renversées un jour de vote, pneus crevés, moteurs roulant sans huile, camions abimés, etc.). On a aussi des spécialistes des relations publiques, des administrateurs qui connaissent les méthodes de gestion et de crédit d'entreprises devenues de grosses affaires. Ces hommes, on les a à temps complet ou quand on en a besoin. Ils savent jusqu'où ils peuvent aller et comment ils doivent procéder. Ils ne peuvent pas toujours ne pas aller au-delà du but. Ainsi, on s'expose à des poursuites coûteuses, comme il est arrivé dans certains conflits houleux où l'on avait dépassé la mesure ou la plus essentielle décence. Malgré une bataille longue et ardue on n'a pu éviter des dommages-intérêts élevés et, surtout, l'établissement d'une jurisprudence qui se précise. Mais cela, c'est l'envers de la médaille ou la rançon d'une politique qui n'hésite plus devant rien pour obtenir des résultats immédiats ou lointains.

## 27 juillet

Déménager a cela de bon qu'on retrouve des choses qu'on croyait égarées et que l'on en trouve d'autres dont on avait oublié l'existence. C'est ce que j'ai noté précédemment. Parmi les papiers de mon père, par exemple, G.B.P. a découvert trois bulletins du Collège Sainte-Marie datant de 1885. Ils nous rappellent qu'en juin et en décembre, mon père avait été premier « en diligence et en excellence ». Ils sont signés par celui qu'il appelait le *bon père* Turgeon. 1885 c'est à peu près le moment où les milieux religieux de Montréal et de Québec se *crépaient*

*le chignon* à propos de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, opposée à la nouvelle faculté de médecine que venait d'ouvrir l'Université Laval à Montréal. Mon père garda un souvenir tellement désagréable de cette bagarre de clercs, appuyée par de nombreux laïcs déchaînés que, plus tard, en 1889, il demanda à son père d'aller faire ses études de médecine à Paris. Il y resta sept ans et revint au Canada, après un séjour d'un an à l'Institut Pasteur. Quel souvenir il a gardé de ses maîtres, compagnons de l'humble et grand savant qui venait de révolutionner la médecine par ses découvertes microbiennes !

**312**

À distance, comme toute cette pagaille semble stérile. Robert Rumilly la fait renaître dans son *Histoire de la Province de Québec*. Elle a eu comme point de départ la demande faite à Rome de fonder une université à Québec, avec l'appui de Mgr Bourget. En 1852, il y avait mis une condition, c'est que quand lui-même voudrait une université à Montréal on l'appuyerait. Craignant que deux établissements d'enseignement supérieur soient trop pour un groupe aussi restreint, Laval voulait ouvrir des succursales de l'université unique de Québec. Vers 1885, les choses s'étaient envenimées à tel point que prélats, moines, moinillons, clercs de tous rangs, ouailles, journalistes et hommes politiques de tous poils s'invectivaient, en n'hésitant pas à mettre en doute la bonne foi des uns et des autres sur un ton qui n'avait rien d'amène. Mon père aimait l'ordre, la discipline, la méthode. Je comprends très bien qu'il ait voulu changer d'air et aller vers cette Université de Paris, à laquelle les contestataires, protestataires et autres récriminataires n'avaient pas encore enlevé un prestige venu de bien loin : du Moyen Âge aussi bien que de la Renaissance, à un moment où la Sorbonne attirait des maîtres et des élèves du monde entier.

**28 juillet**

Au cours d'une partie de golf, je racontais hier à des amis ce qui était arrivé au Collège S... au cours de la dernière guerre. À Paris, le chanoine M. croyait tous ses professeurs en prison, après les événements de juin 1940. Par des voies détournées, il faisait parvenir des lettres inquiètes à son directeur de Montréal. Celui-ci répondait en le rassurant et demandait qu'on permit la transformation plus complète du Collège en société canadienne, afin d'éviter tout ennui avec le Syndic des biens de guerre. Ses lettres revenaient avec la mention ordinaire de l'époque. Comme la chose pressait, le directeur crut que, par New-York, une lettre parviendrait plus facilement. Par un ami,

il l'a fit mettre à la poste chez nos voisins. Elle lui revint, portée par deux grands gaillards de la Gendarmerie Royale qui, gentiment mais fermement, lui précisèrent que s'il continuait il s'exposait à la prison.

De plus en plus inquiet de ne recevoir aucune nouvelle, le chanoine M. vint de France au Canada, par voie de New-York, pour constater que tout allait bien, mais qu'il fallait transformer le conseil pour en faciliter le fonctionnement. Il repartit, après avoir repris contact avec tout le groupe d'avant la guerre et les autres, échappés de France par des voies inattendues et venus renforcer l'équipe initiale. Que de gens charmants et cultivés il y avait parmi ces maîtres, à qui nous avions confié nos enfants ! Je me rappelle les Boulizon, l'abbé Llewellyn, l'abbé de Vaumas, Monsieur Ricour, les Chamroux et l'abbé Lemoine, rondouillard, souple, dévoué et efficace. Sa fonction n'était pas facile à remplir dans un milieu en pleine effervescence et très travaillé par les problèmes politiques de la mère patrie.

313



Je ne pense pas avoir raconté ici comment mes fils sont entrés à Stanislas. Le Collège était ouvert depuis un an. On m'en disait du bien. J'hésitais encore à prendre une décision tant l'avenir de mes enfants me paraissait en dépendre. N'ayant jamais aimé les aventures, je voulus d'abord m'informer. Mes amis me semblaient enchantés : Jean S. en particulier, très enthousiaste comme d'habitude. Mais je voulus aller plus loin. Je pensai demander à Mgr Georges Gauthier de me recevoir, car c'est lui qui avait été l'instigateur du Collège, avec le sénateur Raoul Dandurand. Comme j'étais un de ses professeurs à l'Université, j'ai pensé qu'il ne me refuserait pas un conseil. À l'Archevêché, on m'apprit que son absence se prolongerait. Voyant cela, je m'adressai au chanoine M., ami de mon beau-père. Questionné, celui-ci me dit d'un air assez froid : « Monsieur, je ne puis vous renseigner, car Monseigneur ne nous a pas consultés. » J'en ai conclu que, se méfiant des résultats, l'Évêque avait passé outre, en ignorant superbement son Chapitre.

L'automne suivant, Jacques entra au Collège, suivi, par la suite, de Michel et de Robert. Je ne l'ai pas regretté, dois-je le dire. Mes fils n'ont eu qu'à se louer de maîtres bien formés, qui leur ont appris à étudier, à lire, à réfléchir. Cela, je pense, est l'avantage principal d'un enseignement gréco-latin, dont on dit tant de mal mais que j'aime quand il est bien donné, parce qu'il forme les cerveaux qui ne veulent pas se fermer.

## ASSURANCES

---

La curiosité et le goût de savoir, voilà ce que mes maîtres des H.E.C. m'ont aussi donné de plus précieux. En effet, j'ai tiré de leur enseignement plus une méthode de travail que des choses précises. C'est aussi ce que mes fils ont reçu en partage de *Stanislas*.



314 Comme l'enseignement a évolué aux H.E.C. ! L'École est méconnaissable. Aux méthodes françaises — peut-être insuffisamment évoluées — ont succédé des recettes américaines pas encore assez bien adaptées, je le crains. L'avenir dira si l'on a eu raison de mettre au rancart un programme et un enseignement, vieux d'un demi-siècle, sans essayer de les adapter à des temps nouveaux et à des situations différentes. Au Conseil, j'ai accepté l'évolution que nous demandaient les professeurs, mais avec répugnance et à contre-cœur.



Lu, dans un journal de Montréal, le 16 juillet 1970, un poème dont j'extraits les strophes que voici :

« Veilleras-tu sur nous  
Du haut de ton soleil  
Et nous aideras-tu  
À avancer les nuits  
  
Nous planterons ton nom  
Poète d'aujourd'hui  
Dans le creux de nos cœurs  
Et dans la foi des nids »

J'ai aussi relu dans le *Répertoire National*, paru vers 1842 :

« Elle était belle, elle était douce  
Elle s'asseyait sur la mousse »

À plus d'un siècle et quart de distance, on se demande lesquels sont le plus à blâmer : les deux poètes ou leur éditeur ?



1<sup>er</sup> août

Les chemins de fer veulent se débarrasser des voyageurs qui coûtent cher et ne rapportent plus suffisamment. Ils invoquent qu'ils ne sont plus essentiels comme ils l'étaient autrefois, que la concurrence

de l'automobile et de l'autobus est devenue impossible à contrer. De ce fait, disent-ils, on doit les libérer de leur engagement séculaire. Ainsi, les lignes secondaires disparaissent les unes après les autres. Dernièrement, une des sociétés les plus importantes demandait qu'on lui permit de supprimer un train qui établit la communication entre l'est et l'ouest. C'est celui qui, sous d'autres noms, a été à la base de la politique ferroviaire du Canada depuis près d'un siècle. Formé en fédération, le 1er juillet 1867, le pays nouveau avait dû accepter les conditions mises par la nouvelle province, la Colombie britannique, à son entrée. Pour convaincre les entrepreneurs de construire la voie transcontinentale, il fallut donner beaucoup en espèces d'abord, puis en terres. On accorda 25 milles de chaque côté de la voie ferrée sur des centaines et des milliers de milles. L'aventure était risquée, il est vrai. Elle a entraîné la chute d'un gouvernement. Elle fallit mener une banque à la faillite. Une fois le réseau terminé et l'Ouest ouvert à la colonisation, la société a tiré le maximum de ses biens-fonds. Il y a quelques années elle a séparé le bon grain de ce qui était devenu de l'ivraie. Et l'on a dit : « Voyez le chemin de fer n'est guère rentable, il faut l'amputer, de ce qui n'est plus valable, c'est-à-dire le transport des voyageurs ». L'exemple venait des États-Unis où, pas plus qu'au Canada, on n'avait fait le maximum pour garder la clientèle du voyageur individuel. Quand on sait ce que l'on a réalisé en Europe après la guerre, pour avoir des trains rapides, propres, fréquents et à l'heure, on s'étonne qu'ici on ait fait si peu pour le confort des transportés. Il est vrai que l'avion a magnifiquement rempli sa fonction pour les grands espaces. Les nouveaux DC9 parcourent en une heure et quart ce qui prend la journée entière en train. Ils sont remplis. Mais pourquoi n'a-t-on pas fait usage plus tôt des techniques nouvelles, comme on vient de le faire entre Montréal et Toronto ? Quand on songe qu'il faut trois heures et demie et même quatre heures pour aller de Montréal à Québec, que longtemps les wagons ont été sales ou peu attrayants, qu'on s'est contenté jusqu'ici d'une voie unique, que l'hiver les trains sont souvent plus capricieux que de grandes vedettes, on ne s'étonne pas de la désaffection du chaland. On aurait dû plus tôt faire usage de michelines et de turbo-trains pour accélérer la circulation et rendre agréable le voyage en train.



Dans *Réalités*, on fait ainsi l'éloge de la voile: « L'homme a rendez-vous avec lui-même sur un voilier, tendu, arc-bouté, giflé par des paquets

d'eau salée, il va enfin pouvoir se dépasser . . . ». Je ne crois pas que ce soit exagérer qu'écrire cela. Pour conduire un voilier, il faut tenir tête aux éléments, les utiliser à fond, connaître le maniement de son embarcation, faire corps avec elle. Mes amis R. en ont un. Ils pensent sûrement comme l'auteur de l'article.

316

J'ai été élevé dans une île. Pour nous le bateau était le seul mode de transport, dans des eaux parsemées de rocs, de bâtures, comme on disait. La navigation n'était pas aisée. De jour ou de nuit, il fallait se glisser entre deux hauts fonds si l'on ne voulait pas rester accroché à l'un d'eux ou sombrer. Pour moi, la navigation a toujours été utilitaire. Elle n'a présenté ce caractère de lutte contre les éléments qu'avec un bateau à moteur, dont la barre était tenue bien en main pour le diriger, avec les eaux basses, à travers les obstacles, à partir de la fin du mois de juin. Superbement, l'auteur de l'article juge que le moteur convient au petit bourgeois et le voilier à l'artiste. Peut-être, mais pour cela, il faut que l'espace disponible et l'état des fonds le permettent. Je regrette deux ou trois choses dans ma vie sportive. La première, c'est d'avoir à peu près cessé de faire du sport depuis longtemps et la seconde, c'est de n'avoir fait ni de l'équitation, ni du ski en rase campagne, ni de la voile à une époque où on fait corps avec son voilier.



*De l'essentiel bénéfique.* Un quelconque scribe écrivait l'autre jour dans le journal : « X devra partager ses gros profits avec ses employés ». Et cela, parce qu'un syndicat s'efforce malgré lui de s'installer dans une de ses entreprises. Celui qui écrit ces lignes ne sait pas ce qu'il a fallu faire pour remettre l'affaire sur pied. Il y a plusieurs années, j'étais un des actionnaires privilégiés et je sais ce qui s'est passé. L'affaire était virtuellement en faillite. Le créancier principal — la Banque — eut confiance en X. Elle lui confia le soin de la redresser. Ce ne fut pas long. En moins de deux ans, grâce aux méthodes énergiques et intelligentes de la direction, la situation était complètement transformée. X a fait là une œuvre valable. Pour que son personnel n'ait pas senti le besoin de se syndiquer jusqu'ici dans une ère de syndicalisme aussi actif, il faut qu'il ait été satisfait. Écrire : « X devra partager ses gros profits », c'est à mon avis bête à pleurer. C'est l'œuvre d'un titreur, dirait-on. Peut-être, mais si, dans une atmosphère d'insatisfaction entretenue soigneusement par le syndicalisme triomphant, le personnel d'une entreprise est satisfait, pourquoi diable écrire des choses pareilles qui



contribuent à empêcher un esprit de collaboration indispensable entre le patron et son personnel ! Avec tout ce qui guette le profit, avec l'État qui s'empare de la moitié de ce qui reste après qu'on a payé tous les frais, il faut comprendre que le solde, réparti entre tout le personnel, c'est bien peu. Ce qui compte, ce n'est pas de ne rien laisser à l'entrepreneur, c'est qu'il en garde assez pour qu'il continue. Or, à certains moments, la direction doit être tenace pour ne pas dire: « on ferme tout, allez donc ailleurs voir comment on vous traitera ». Si l'on veut que l'entrepreneur tienne, il ne faut pas qu'il se sente guetté de toutes parts. Il faut qu'il puisse compter sur une rémunération suffisante et sur la possibilité d'administrer son affaire avec une indispensable sécurité. Cela, on ne le dit pas assez !

317



Je n'ai jamais écrit facilement. Autrefois je butais sur les mots. Maintenant, j'écris d'abord et je corrige ensuite. Voici par exemple une page écrite ces jours derniers. Elle aurait été incompréhensible si je ne l'avais dictée au *dictaphone*. Recopiée par ma secrétaire, le texte est corrigé, puis envoyé à l'imprimeur, recorrecté, puis renvoyé pour la mise en page et, parfois, modifié à nouveau. Cela explique que les corrections d'auteur me coûtent cher. Mais hélas, « on est comme on est » comme on le chantait il y a bien longtemps. Voici le texte à peu près entièrement réécrit.

« Mais à coup sûr, prudemment et enfin ceux qui ont le goût du risque, achètent sur faible marge (chose facile à l'époque). Tel le joueur de poker, ils seraient tentés de jouer quitte ou double à certains moments, si l'avenir de leur maison n'était en jeu. Ils ne cherchent pas à éviter le risque. Ils le recherchent d'instinct. Ils gagnent gros, mais perdent lourdement quand la cote dégringole, comme elle le faisait autrefois quand certains manipulaient les titres et les cours, à une époque où presque rien n'empêchait à la Bourse les manipulations et les opérations abusives. Bien des courtiers étaient de ces derniers. »

Pourquoi ces propos et cette citation ? Simplement pour montrer le pénible et lent cheminement de ma pensée.



Je regarde parfois à la télévision *Les Descendants*. Ce sont les survivants de vieilles familles. Dimanche dernier, c'était le tour des Bernadotte. L'un est roi de Suède; l'autre est chef de gare dans un petit patelin

du sud-ouest de la France ou du Midi. Tous deux descendent du maréchal de Napoléon. Chose amusante, il est bien égal à l'autre d'avoir comme cousin le roi d'un pays lointain.

318

Deux choses m'ont frappé chez tous les membres de la famille royale qu'on nous a permis de voir dans leur milieu : une grande simplicité d'abord, puis le fait qu'ils aient tous un métier. L'un est fermier. Il produit des poulets, des oeufs avec des méthodes bien étudiées dans un cadre rural fort beau. Un autre est dessinateur industriel, un *designer* comme on insiste à dire dans certains milieux. Très simplement, il nous montre ses créations : salières, grille-pain et ces très nombreux objets auxquels on s'efforce de donner un aspect agréable pour l'usage de tous les jours. Autrefois, les articles de première nécessité n'avaient de grâce ou de joliesse que s'ils étaient faits de matériaux précieux. Aujourd'hui, on met à la disposition du plus grand nombre les choses les plus gracieuses, à un prix abordable. On s'étonne qu'un membre de la famille royale gagne ainsi sa vie. Mais c'est qu'être riche, titré ou d'une classe privilégiée n'est plus un gage pour l'avenir. Les révolutions ou la simple évolution du milieu font et défont des situations acquises, en un tournemain. On a l'impression que tous ces gens, issus d'une famille régnante, ne veulent pas s'en tenir à des privilèges qu'ils jugent éphémères. Mais peut-être exagère-je ! Peut-être veulent-ils simplement être utiles dans un monde où les gens riches ne peuvent justifier leur existence que s'ils prennent part aux travaux de tout le monde. Il y a sans doute des deux ; mais avec prédominance de l'un sur l'autre, je crois.

